SECTION 1 - IDENTIFICATION DU PRODUIT

Identificateur du produit/Nom commercial: LE DÉCOLLEUR INTELLIGENT

Code du produit/Identification interne: BO-1960
Usage du produit/Description: Enleve la colle rapidement

Nom chimique: S/O Famille chimique: S/O

Date de la fiche signalétique

Identificateur du fournisseur:

Le 27 janvier 2017

Kosmic Surf-Pro Inc.

530, rue Charbonneau RR 102, Saint-Amable, QC J0L 1N0

Identificateur du fabricant: Même que le fournisseur

Numéro de téléphone d'urgence: 450-649-3901 ou 1-877-711-0711 ou CANUTEC 613-996-6666

Classification SIMDUT: B3 – Liquide combustible

D1B – Matière toxique ayant des effets immédiats et graves D2A & D2B – Matière toxique ayant d'autres effets

SECTION 2 - COMPOSITION CHIMIQUE / INGRÉDIENTS DANGEREUX

Ingrédients dangereux	No. CAS	% (poids)	DL ₅₀ (espèce, voie)	CL ₅₀ (espèce)
Chlorure de méthylène ou	75-09-2	60-100	985 mg/kg (rat, orale)	22170 ppm 4Hr (rat)
Dichlorométhane				
Méthanol	67-56-1	5-10	5600 mg/kg (rat, orale)	64000 ppm 4Hr (rat)
			15800 mg/kg (lapin, dermale)	

SECTION 3 - IDENTIFICATION DES DANGERS

Vue d'ensemble en cas d'urgence

DANGER! Liquide combustible & toxique. Cause des irritations aux yeux et à la peau. Peut être fatal si inhalé ou ingéré. Peut causer le cancer et avoir des effets néfastes sur la reproduction.

EFFETS POTENTIELS POUR LA SANTÉ

Voie d'administration Contact cutané, absorption par la peau, contact oculaire, ingestion et inhalation.

Effets de l'exposition de courte durée (aiguë) :

Inhalation: Peut causer une irritation modérée aux voies respiratoires. De fortes concentrations de vapeurs peuvent causer maux de tête, nausées, étourdissements, vomissements, engourdissements, incoordination et confusion. Toxique.

Peut être fatal si inhalé.

Peau: Peut causer des irritations cutanées sévères.

Yeux: Cause une irritation sévère.

Ingestion: L'ingestion peut causer la cécité. Peut aussi causer le vomissement et la diarrhée. Toxique. Peut être fatal si

ingéré. Danger d'aspiration possible.

Effets de l'exposition à long terme (chronique) : P/D

Autres dangers importants: Consulter la Section 11«Propriétés toxicologiques » pour plus de renseignements.

SECTION 4 - PREMIERS SOINS

Inhalation:

Retirer les sources de contamination ou déplacer la victime à l'air frais. Si la victime ne respire plus, administrer la respiration artificielle. Obtenir immédiatement des soins médicaux.

Contact cutané:

Rincer doucement la région affectée avec de l'eau tiède pendant au moins 15-20 minutes. Transporter Immédiatement la victime à l'urgence. Éliminer tous les vêtements contaminés.

Contact oculaire:

Rincer doucement et immédiatement les yeux affectés avec de l'eau tiède pendant 15-20 minutes tout en maintenant les paupières ouvertes. Transporter Immédiatement la victime à l'urgence.

Ingestion:

NE JAMAIS donner quoi que ce soit par la bouche si la victime perd rapidement conscience ou si elle est inconsciente ou en convulsion. Bien rincer la bouche avec de l'eau. NE PAS PROVOQUER LE VOMISSEMENT. Demander à la victime d'avaler deux verres d'eau. Si le vomissement se produit naturellement, faire pencher la victime vers l'avant afin de réduire les risques d'aspiration. Continuer de faire boire de l'eau. Obtenir immédiatement des soins médicaux.

SECTION 5 - PROCÉDÉS DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Risques d'incendie/conditions d'inflammabilité: Combustible. Ce produit peut s'enflammer dans des conditions

normales lorsque la température excède le point d'éclair.

Point d'éclair (méthode): 53,0 °C (Creuset fermé Pensky-Marten)

Limite d'inflammabilité inférieure (% par volume) : P/D Limite d'inflammabilité supérieure (% par volume) : P/D

Sensibilité aux chocs: P/D

Sensibilité aux décharges électrostatiques: P/D Température d'auto-inflammation: P/D

Moyens d'extinction: Dioxyde de carbone, agent chimique en poudre, et mousse adéquate.

Procédés spéciaux de lutte contre l'incendie/équipement:

De la fumée ou des émanations toxiques/irritantes peuvent se produire durant un incendie. Ne pas entrer dans le secteur de l'incendie sans avoir une protection adéquate. Les pompiers qui combattent un incendie devraient porter un appareil de protection respiratoire autonome avec un masque facial complet pour se protéger des produits toxiques libérés lors de la combustion. Protéger le personnel des contenants qui risquent d'éclater, d'exploser ou d'échapper leur contenu. Déplacer les contenants des lieux d'incendie s'il n'y a pas de danger. L'utilisation de l'eau peut être utile pour refroidir les contenants exposés à la chaleur et aux flammes.

Produits de combustion dangereux: Oxydes de carbone, autres gaz et fumées irritants.

SECTION 6 - MESURES EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Protection personnelle:

Restreindre l'accès jusqu'à ce que le nettoyage soit terminé. Assurez-vous que le nettoyage est effectué par un personnel qualifié. Enlever toutes les sources d'inflammation. Enlever ou isoler les matières combustibles et inflammables. Toutes les personnes mises en cause lors du nettoyage doivent porter un équipement de protection approprié (Voir Section 8).

Intervention en cas de déversement/nettovage:

Ventiler les lieux du déversement. Éliminer toutes les sources d'ignition. Arrêter l'écoulement si cela peut être fait en toute sécurité. Contenir et absorber avec une matière absorbante inerte. Ensuite, placer la matière absorbante dans un contenant pour élimination ultérieure (voir section 13). La matière absorbante contaminée peut présenter les mêmes dangers que le produit déversé. Aviser les autorités compétentes si nécessaire.

Précautions environnementales:

Éviter l'infiltration dans les égouts, dans les cours d'eau ou dans les espaces restreints. Disposer tout en respectant les règlements locaux, provinciaux et nationaux.

SECTION 7 - MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

Procédures de manutention sécuritaire:

Avant de manipuler ce produit, il est très important de s'assurer que les mesures d'ingénierie sont bien contrôlées et que les exigences relatives à la protection personnelle et à l'hygiène sont respectées. Les travailleurs qui utilisent ce produit chimique doivent avoir une formation en ce qui a trait aux risques associés à l'utilisation. Ne pas utiliser ce produit près des secteurs de soudage, des flammes ou des surfaces chaudes. Faire l'inspection des contenants pour y détecter les fuites avant la manutention. Étiqueter les contenants adéquatement. Assurez-vous de bien aérer. Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes. Éviter la production de concentrations élevées de vapeurs ou de brouillards. Tenir à l'écart des matières incompatibles comme les matières oxydantes fortes. Garder les contenants bien fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Les contenants vides sont toujours dangereux. Supposer que les contenants vides peuvent contenir des résidus dangereux.

Exigences en matière d'entreposage:

Entreposer dans un endroit frais, sec et bien ventilé, à l'écart de la chaleur, des rayons du soleil et de toutes sources d'ignition. Entreposer à l'écart des matières incompatibles. Faites l'inspection de tous les contenants reçus afin de vous assurer qu'ils sont bien étiquetés et qu'ils ne sont pas endommagés. Le secteur d'entreposage doit être clairement identifié, libre d'obstacles et accessible seulement par le personnel qualifié. Périodiquement, faites une inspection afin de détecter des fuites. Garder hors d'atteinte des enfants.

Matières incompatibles: MATIÈRES OXYDANTES FORTES, acides forts, bases fortes...

SECTION 8 - CONTRÔLES DE L'EXPOSITION ET PROTECTION INDIVIDUELLE

Limites d'exposition: Il n'existe aucune donnée pour ce produit. Voici les données pour chaque ingrédient :

Ingrédient	OSHA PEL		ACGIH TLV	
nigredient	TWA	STEL	TWA	STEL
Chlorure de méthylène ou Dichlorométhane	25 ppm	125 ppm	50 ppm	P/D
Méthanol	200 ppm	P/D	200 ppm	250 ppm

Mesures d'ingénierie:

Utiliser le produit avec une bonne ventilation. Système de ventilation par aspiration à la source recommandé pour maintenir les concentrations de contaminants bien inférieures aux limites d'exposition.

Protection des voies respiratoires:

Protection respiratoire requise si les concentrations sont supérieures aux limites d'exposition. Utiliser un appareil respiratoire homologué NIOSH si les limites d'exposition sont inconnues.

Vêtement et équipement de protection:

Porter des gants de protection contre les produits chimiques (imperméables), ou autres vêtements de protection pour empêcher un contact répété ou prolongé avec la peau durant toutes les opérations de manutention. Porter des lunettes à coques antiéclaboussures afin d'empêcher le brouillard d'entrer en contact avec les yeux. S'assurer que les douches oculaires, les douches de sécurité et les zones de nettoyage sont près du poste de travail.

Commentaires sur l'hygiène général :

Éviter la production de concentrations élevées de brouillards ou de vapeurs. Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards. Ne jamais manger, boire ou fumer près des postes de travail. Une bonne hygiène est recommandée après l'utilisation de ce produit. Nettoyer les vêtements avant de les réutiliser.

SECTION 9 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique, couleur et odeur: Liquide incolore. Odeur d'ester.

Seuil de l'odeur: P/D

pH: P/D Point d'ébullition: P/D

Point de fusion/congélation: P/D Tension de vapeur (@ 20°C): P/D Coefficient de répartition huile/eau: P/D Solubilité dans l'eau: P/D

Densité (eau = 1): 1,2

Taux d'évaporation (acétate de n-butyle = 1): P/D

P/D

Densité de vapeur (Air = 1): P/D

% volatilité (volume): P/D

SECTION 10 - DONNÉES SUR LA RÉACTIVITÉ ET STABILITÉ

Stabilité et réactivité : Stable dans les conditions recommandées et prescrites de manutention et d'entreposage.

Polymérisation: Aucune polymérisation dangereuse ne surviendra.

Conditions à éviter : Éviter la chaleur, les étincelles, les flammes nues ou autres sources d'inflammation.

Matières à éviter : Consulter les matières incompatibles à la Section 7.

Produits de décomposition dangereux : Consulter « Produits de combustion dangereux » dans la Section 5.

SECTION 11 - PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

Données toxicologiques:

Il n'existe aucune donnée pour le produit lui-même, seulement pour les ingrédients. Consulter la Section 2 pour plus de renseignements.

Cancérogénicité :

Le Chlorure de méthylène est énuméré par IARC, ACGIH, NTP ou OSHA comme étant cancérigène.

Tératogénicité, mutagénicité et autres effets sur la reproduction : Le Chlorure de méthylène est un mutagène. Le Méthanol

est un tératogène.

Sensibilisation de la peau : P/D

Sensibilisation des voies respiratoires : P/D Conditions aggravées par l'exposition : P/D

Matières synergiques : P/D

SECTION 12 - RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES

Impact sur l'environnement:

Il n'existe aucune donnée sur le produit lui-même. Éviter que le produit s'infiltre dans les drains ou les cours d'eau ou qu'il se dépose dans des endroits où cela pourrait affecter les eaux souterraines ou de surface.

Caractéristiques environnementales importantes : P/D

Toxicité pour les organismes aquatiques : P/D

SECTION 13 - ÉLIMINATION DES DÉCHETS

Conditions d'entreposage et de manutention :

Entreposer les matières pour élimination tel qu'indiqué à la section Manutention et entreposage (Section 7). **Méthodes d'élimination :** Passer en revue les exigences fédérales, provinciales et locales avant l'élimination.

SECTION 14 - RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU TRANSPORT

Renseignements sur le transport de marchandises dangereuses (TMD) :

Classification TMD: UN1992, LIQUIDE INFLAMMABLE, TOXIQUE, N.S.A.(MÉTHANOL), CLASSE 3(6.1), GE

III

Cas spécial: Produit peut aussi être expédié comme QUANTITÉ LIMITÉE/BIEN DE CONSOMMATION tel

que stipulé à l'article 1.17 du TMD.

SECTION 15 - RENSEIGNEMENTS SUR LA RÉGLEMENTATION

Renseignements SIMDUT:

Le produit est réglementé selon le Règlement sur les Produits Contrôlés (RPC) au Canada. Consulter la Section 1 pour la classification SIMDUT. Ce produit a été classifié conformément aux critères de risques énumérés dans le Règlement sur les produits contrôlés (RPC) et cette fiche signalétique contient tous les renseignements exigés par le RPC.

Renseignements Canadian Environmental Protection Act (CEPA): Les ingrédients sont inscrits sur la LIS.

Système d'identification de matières dangereuses :

SANTÉ: 2 INFLAMMABILITÉ: 2 RÉACTIVITÉ: 0 PROTECTION PERSONNELLE: Section 8. INDICES DE RISQUES: * Effets chroniques 0 Minimal 1 Léger 2 Modéré 3 Sérieux 4 Grave

SECTION 16 - AUTRES RENSEIGNEMENTS

Préparée par: NSS ENTREPRISE INC. pour Kosmic Surf-Pro Inc.

Numéro de téléphone: Téléphone 450-649-3901

Références:

- 1. Les fiches signalétiques du fabricant/fournisseur.
- 2. CSST, Répertoire Toxicologique, Les produits, 2014.
- 3. Canadian Centre for Occupational Health and Safety, CCInfoWeb databases, 2014.

Abréviations:

ACGIH American Conference of Governmental Industrial Hygienists

AIHA American Industrial Hygiene Association

CAS Chemical Abstract Service CL Concentration létale

DL Dose létale

IARC International Agency for Research on Cancer LIS Liste intérieure des substances (DSL)

NIOSH National Institute for Occupational Safety and Health

NTP National Toxicology Program (U.S.A.)

OSHA Occupational Safety and Health Administration (U.S.A.)

P/D Pas disponible

PEL Permissible Exposure Limit

SIMDUT Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

S/O Sans objet

STEL Short-term Exposure Limit
TLV Threshold Limit Value
TSCA Toxic Substances Control Act
TWA Time Weighted Average

USEPA United States Environmental Protection Agency WEEL Workplace Environmental Exposure Level

Avis aux utilisateurs du produit :

Ces informations sont données en toute bonne foi. La compagnie KOSMIC SURF-PRO INC. n'accepte aucune responsabilité pour les blessures causées aux utilisateurs du produit si les mesures de sécurité suivies ne sont pas conformes aux indications de la fiche signalétique. De plus, KOSMIC SURF-PRO INC. n'accepte aucune responsabilité pour les blessures causées à quiconque utilise le produit de façon non conforme ou abusive, même si des mesures de sécurité raisonnables ont été suivies. Enfin, les acheteurs et tierces personnes acceptent le risque résultant de leur utilisation du produit.

Fin de la fiche signalétique